



Réunion C.E. du 19/11/09

Programmation moteurs/ jour pour décembre 2009

Cursor 8	50
Cursor 9	46
Cursor 10	86
Cursor 13	129
TOTAL	311

CKD (Cumul à fin 2009)
Vilebrequins : 1200
Arbres à Cames : 500

Moteurs à fin octobre :
programmés : 22 465
Facturés : 22 559

Information Direction

Bourse étude FIAT : 4 enfants de salariés ont été primés (GIROUX J, IAFFRATTI G, JENNEPIN G et POTIN M) et la remise aura lieu le 9 décembre 2009.

Natixis : Une réunion aura lieu début décembre avec les Délégués Syndicaux Centraux afin de mettre en place un Fond Commun de Placement d'Entreprise solidaire.

Pont du Fourneau : Des travaux de réfection seront réalisés avec circulation alternée.

Visite client CLASS : A partir de 2011, l'Etablissement fournira 700 à 800 moteurs C9 pour ce nouveau client.

Audit WCM : Normalement en avril 2010.

Comité Central d'Entreprise : Réunion prévue le 10 décembre à Garchizy

Comité d'Etablissement : Réunion le 11 décembre

Chômage : Voir tableau

VSD-SD : Tout le mois en chômage

Le nombre de jours de travail pour les services annexes sera défini par chaque responsable en fonction des besoins.

Présence de quelques salariés les 2 et 3 décembre pour vider les lignes.

Environ 50 personnes de la maintenance seront présentes en 2x8 les semaines 49 et 50.

Des chantiers sont prévus les semaines 50 et 51

Fermeture complète de l'Etablissement les semaines 52 et 53.

Activités parallèles : Entretiens individuels les semaines 49 et 50, évaluations des risques jusqu'au 10 décembre et projet picking pour les semaines 50 et 51.

Information CE.

Banquet des retraités : 12 décembre

Cadeaux pour les retraités : 14 et 15 décembre

Repas Noël : Annulé mais un repas équivalent sera proposé en début d'année 2010.

Questions CGT.

Chômage :

Suite aux départs volontaires, maintenez-vous le cycle 3x8 avec 5 équipes ?

Rép. Direction : « Nous sommes incapables de vous répondre. Nous étudions différents scénarios. Le nombre de jours de chômage ne changera pas, notre souhait serait des semaines de fermeture complète pour réduire les coûts en énergie (Chauffage, air comprimé, ...) »

Nous demandons le planning de janvier.

Rép. Direction : « Reprise probable vers le 11 janvier 2010. »

Nous demandons que les salariés reçoivent un courrier mentionnant leur reprise pour 2010, en respectant un délai de 10 jours.

Rép. Direction : « Oui, nous le ferons à la suite du CE de décembre. »

Comment envisagez-vous la distribution des jouets de Noël, en sachant que de nombreux salariés sont déjà en chômage ?

Rép. CE: « Distribution les 1,2,3,7,8,9 décembre. »

Indemnisation à 75 % :

Avez-vous relancé les Directions Départementales du Travail pour le versement des 75% ?

Rép. Direction: « Nous les avons vu sur l'approbation du dossier et la demande a été examinée. Mais nous avons des doutes sur l'évolution de ce dossier. »

Nous demandons une date précise de versement.

Rép. Direction: « C'est trop aléatoire »

La CGT a demandé à la Direction la prise en charge du paiement par anticipation...mais celle-ci a refusé.

Régularisations pour les salariés d'Annonay:

Avez-vous fait toutes les régularisations auprès des salariés qui ont été prêtés à Annonay, a savoir : Paiement des heures au-delà de la durée légale, cotisation sécurité sociale expatrié et prime dégressivité ?

Rép. Direction: « Oui. Mais la prime de dégressivité ne sera pas payée car les salariés volontaires sont des privilégiés. »

RTT libres:

Nous demandons le respect de l'accord 35 h en maintenant les 3 jours de RTT libres pour les salariés en horaire posté (2x8, 3x8, nuits fixes) ?

Rép. Direction: « Nous respectons l'accord. Je ne déroge pas aux accords. »

Quel est l'article de l'accord qui précise que les jours de RTT sont acquis au prorata du temps de présence pour les salariés en poste ?

Rép. Direction: « C'est la loi ».

Cassettes CE :

Nous demandons de mettre en vente, à un prix symbolique, les cassettes vidéo du CE.

Rép. CE: « Quand l'activité reprendra...Nous avons autres choses à faire. »

(Entre nous...Quoi ?)

Véhicule CE (Ulysse):

Nous demandons que l'Ulysse soit mis à disposition exclusivement pour le fonctionnement du CE et en aucun cas servir le syndicat SNI pour se rendre aux réunions? L'argent du CE appartient aux salariés et en aucun cas à une organisation syndicale.

Rép. CE: « Pas de problème. »

Suite à une altercation entre la CGT et le SNI au cours du CE précédent, le syndicat maison a décidé de ne plus remettre le compte rendu du conseil d'administration.